

## **GRAND PRIX DU PATRIMOINE 2021**

### **Appel à candidatures**

La commission Patrimoine de l'Aéro-Club de France lance son appel à candidatures pour l'édition 2021 du Grand Prix du Patrimoine. Cette année encore, les Coupes GIFAS, Fondation Saint-Exupéry, AIRitage, IPECA et SECAMIC (sous réserve de confirmation) récompenseront le travail d'individus ou d'associations en matière de préservation ou de restauration du patrimoine aéronautique. Le jury se tiendra, comme pour chaque édition, sous la présidence de Max Armanet.

Chaque dossier de candidature doit retracer la vie de l'objet patrimonial, aéronef, bâtiment, objet d'art, etc. et devra comporter :

- Nom du chef du projet
- Finalité de la restauration, motivation de l'équipe et axes structurants du projet en fonction des critères (ex meilleure restauration, implication de la jeunesse, etc.) ;
- Documents complémentaires (bibliographie) ;
- Raison sociale ou identité précise du candidat qui recevra le prix en cas de consécration ;
- Présentation historique et histoire de la machine (histoire générale de ces appareils et histoire individuelle de l'exemplaire présenté) ;
- Descriptif, plan 3 vues, photos ;
- Constat d'état à la prise en compte ;
- Restauration : Travaux effectués (avec des illustrations) ; documents sur lesquels s'est appuyée cette restauration (documents techniques, administratifs, historiques) ;
- Actions de valorisation de cet appareil pour mettre en valeur le patrimoine ; actions à destination du grand public et des riverains ; actions à destination de la jeunesse.

Le règlement 2021 vous sera communiqué très prochainement.

Il comprendra notamment les dates limites de restauration ou opération de préservation patrimoniale concourant et celle de dépôts des candidatures.

Les éléments sont à envoyer à :

**Aéro-Club de France**  
**Grand Prix du Patrimoine**  
6 rue Galilée  
75016 Paris  
01.47.23.72.63  
communication@aeroclub.com